

de Venise, cet esprit de bienveillance qui contribue si puissamment à maintenir l'harmonie entre deux États. En faisant le tableau du gouvernement de cette république, il est descendu jusqu'au style de la satire, et s'il est vrai qu'il eût à se plaindre de l'animosité des Vénitiens, il faut convenir que cette haine n'était qu'une réciprocité.

Il partit de Venise, non pas en sortant de l'audience du collège, mais dix-neuf jours après (le 15 juin), donnant pour motif à ce départ une lettre du gouverneur de Milan, qui l'engageait à aller passer quelques jours dans cette capitale.

Ce départ n'était pas une fuite, car l'effervescence populaire était calmée : il n'était pas précipité, car il y avait un mois que la conspiration était découverte : il n'était pas imprévu, car le gouvernement vénitien en avait averti son résident à Milan, depuis le 6 juin. On recommandait même à cet agent de tâcher de découvrir quel pouvait être l'objet de ce voyage. On n'était pas, avec l'ambassadeur, en état de mésintelligence déclarée ; car on ordonnait au résident d'aller lui faire, à son arrivée, une visite de civilité.

Cependant on chargea l'ambassadeur de la république en Espagne de solliciter le rappel de ce ministre, justement en horreur aux Vénitiens, disait-on ; mais en lui recommandant de se renfermer dans des termes généraux, sans entrer dans aucune particularité. Le gouvernement espagnol avait prévenu cette demande ; car la lettre qui la contient est du 2 juillet, et dès le 28, on savait à Venise que le marquis de Bedemar était rappelé, il est probable que lui-même avait sollicité une autre destination.

Aussi ne revint-il point à Venise ; il s'arrêta quelque temps à Milan, et ce fut de cette dernière ville qu'il adressa au roi un mémoire, sur la situation politique de la république, probablement pour avoir occasion d'y insérer une justification de la conduite qu'on lui imputait.

« Le nom du roi catholique, dit-il, et celui de la nation espagnole, sont, à Venise, les noms les plus odieux qu'on puisse prononcer. Parmi la populace, la qualification d'Espagnol est une injure ; chez les grands, cette haine se manifeste par des maximes.

« Si nous savons conserver la bienveillance des autres nations, ils disent que nous aspirons à la monarchie universelle. Si nous nous montrons généreux de ces biens que la Providence nous a départis avec tant de munificence, nous cherchons à corrompre. Le roi catholique fournit-il des secours au roi Ferdinand, son parent : ils le dénoncent à toutes les cours, comme perturbateur de la paix, comme protecteur de l'injustice, comme ennemi de

la liberté vénitienne. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, arme-t-il quelques vaisseaux, pour naviguer dans l'Adriatique : ils vont disant que cet armement menace Venise. En effet, ne serait-il pas étrange que le duc d'Ossone, sujet du roi, fit croiser les vaisseaux du roi, pour prêter secours à un prince, parent du roi !

« Ici, je ne puis me dispenser de parler de moi-même.

« Aussitôt qu'il fut connu que sa majesté catholique avait déterminé de secourir le roi Ferdinand, la persécution la plus absurde commença à être dirigée contre tout ce qui m'appartenait, et contre ma personne.

« Mais ce qui caractérise encore plus leur système de calomnie, ce fut l'invention de cette conjuration, qu'ils accusaient les Espagnols d'avoir tramée, pour mettre Venise à feu et à sang. Ils crurent ce moyen utile pour exciter, contre notre nation, une indignation générale.

« Je sais bien que beaucoup de gens jugèrent que de pareils desseins ne s'accordaient, ni avec la piété du roi, ni avec la générosité de la nation espagnole. On dut s'étonner que la république ne profitât pas plus ouvertement d'une si belle occasion, pour justifier, en nous accusant devant toute l'Europe, ses plaintes antérieures et ses procédés hostiles ; mais cette fable n'en eut pas moins tout le succès qu'on pouvait désirer, auprès d'un peuple crédule.

« On laissa aux cours étrangères la peine de débrouiller cette intrigue mystérieuse ; on n'en parla qu'à quelques-uns des ambassadeurs résidant à Venise, et ce fut en termes fort obscurs, et susceptibles de plusieurs interprétations.

« Je ne vois aucun moyen de concilier les contradictions que l'on remarque dans cette affaire. A les en croire, j'aurais été l'homme le plus artificieux, et cependant j'aurais conçu l'entreprise la plus imprudente, la plus absurde : j'aurais tramé un complot détestable, qui ne pouvait manquer d'être découvert, et qui, soit qu'il réussit, soit qu'il avortât, devait infailliblement m'attirer le blâme universel, me couvrir de honte, et me faire courir les plus grands dangers. Je ne parle pas de l'impossibilité de l'entreprise, de la folie qu'il y avait à la tenter, même à la concevoir ; je m'en rapporte au simple bon sens. »

La pièce la plus convaincante qui existe à la charge du marquis de Bedemar, est précisément celle qu'on ne cite point ; je veux dire la dénonciation où le capitaine Jacques Pierre rend compte de ses conférences nocturnes avec ce ministre. Cette pièce, dont nous avons la minute authentique, atteste que l'ambassadeur avait approuvé les projets qu'on attribuait au duc d'Ossone contre Venise ; mais on ne pouvait